



PLAN DE LUTTE - VIOLENCE ET INTIMIDATION

Document à l'intention des parents

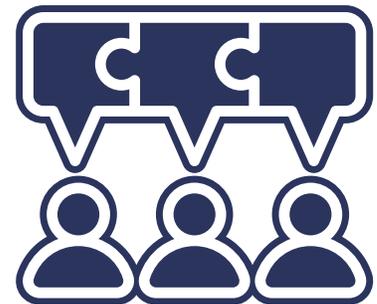
MESURES DE PRÉVENTION À L'ÉCOLE

Tout au long de l'année scolaire, plusieurs activités et ateliers sont dispensés afin de prévenir l'intimidation et la violence :

- Code de vie et matrice comportementale ;
- Collaboration avec les partenaires externes ;
- Promotion d'un climat d'école sain et sécuritaire ;
- Visuel en lien avec les différentes définitions de la page suivante ;
- Collaboration avec le milieu de la santé pour soutenir une compréhension commune des agressions à caractère sexuel ;
- Promotion au quotidien du respect, de la bienveillance et de l'ouverture d'esprit ;
- Formations diverses aux membres de l'équipe-école ;
- Ateliers en classe et en sous-groupe sur divers sujets comme: habiletés sociales, résolution de conflit, gestion des émotions, citoyenneté numérique, etc.

Lorsqu'un adulte est témoin d'un geste de violence ou d'intimidation, il a la responsabilité de...

- **Mettre fin au comportement** et s'assurer que les témoins prennent connaissance de l'intervention.
- **Nommer le comportement.**
- **Orienter vers le comportement attendu.**
 - Demander un changement de comportement.
 - Demander aux témoins non concernés de quitter les lieux.
- **Présenter les actions à suivre.** Dire à l'élève qu'il y aura un suivi.
- **Vérification sommaire** auprès de l'élève ciblé.
- **Consigner et transmettre** les informations aux acteurs concernés.



Les principales étapes lorsqu'une situation est signalée

1. **Écouter et rassurer** le signalant
2. **Analyse sommaire** de la situation: *conflit ? intimidation ? violence ?*
3. Enclencher **l'analyse approfondie** si présence d'un acte d'intimidation ou de violence
4. **Analyser** les informations recueillies / compléter la cueillette d'information au besoin
5. Évaluer la **gravité** et le **risque de récurrence**
6. **Planifier** l'intervention appropriée
7. Assurer le **suivi**

DÉFINITIONS IMPORTANTES

CONFLIT

Le conflit s'explique par le fait que les volontés ou les objectifs des personnes impliquées sont incompatibles et qu'un terrain d'entente est difficile à atteindre. Tous les enfants vivent, à un moment ou à un autre, des conflits ou font l'objet de taquineries. Ces situations sont normales et font partie intégrante du processus de socialisation de l'enfant. Les conflits peuvent se régler par une intervention de médiation qui peut être de courte durée et qui vise une solution de type gagnant-gagnant.

INTIMIDATION

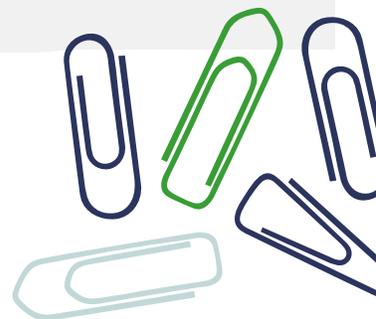
« Tout comportement, parole, acte ou **geste délibéré ou non** à caractère **répétitif**, exprimé **directement ou indirectement**, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(LIP - Art.13)

VIOLENCE

« Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. »
(Lip - Art.13)

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

« Toute forme de **violence** commise par le biais de **pratiques sexuelles** ou **en ciblant la sexualité**, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre conduite qui se manifeste notamment par des **gestes, paroles, comportements** ou **attitudes** à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés **directement ou indirectement**, y compris par un moyen technologique. »
(Lip - Art.13)



COMMENT M'OUTILLER COMME PARENT

ATTITUDES PARENTALES À PRIVILÉGIER

Comment intervenir si mon enfant est témoin d'intimidation à l'école?

- Incitez-le à dénoncer la situation à un adulte de confiance à l'école.
- Montrez-lui qu'il peut aider la victime en lui disant qu'il est en désaccord avec ce comportement. Il peut aussi lui conseiller d'en parler à un adulte, en le rassurant sur la confidentialité.

Comment intervenir si mon enfant vit de l'intimidation?

- Félicitez-le d'en avoir parlé et prenez le temps de l'écouter.
- Demandez-lui de décrire la situation, ses émotions et pensées, ce qu'il souhaite ou ce qu'il a déjà tenté de faire.
- Prenez la situation au sérieux.
- Établissez une entente avec votre enfant sur le moyen que vous allez prendre afin d'informer l'école, tout en le rassurant sur la confidentialité.
- Évitez de régler le problème à sa place. Votre enfant a besoin d'être rassuré, mais il doit inévitablement être mis à contribution dans la recherche de solutions.
- Vérifiez régulièrement si la situation s'améliore.
- Demeurez à l'affût.

Comment intervenir si mon enfant est auteur d'intimidation à l'école ?

- Exprimez votre désaccord envers le geste.
- Travaillez en partenariat avec l'école.
- Aidez votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences s'il poursuit ce genre de comportement.
- Sensibilisez-le aux différences.
- Discutez des différentes façons de gérer sa colère.
- Référez-vous à un professionnel de l'école.

Pour en savoir plus:

https://cajdc.org/files/Fascicules/CQJDC_Lintimidation_a_lecole_primaires.pdf



Comment faire pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ?

- Remplir le "**Billet de déclaration**"
- Communiquer directement par **téléphone** avec un adulte de l'école au 418-364-3347
- Communiquer via la **plateforme Teams** ou par **courriel** à un adulte de l'école
- Encourager votre enfant à dénoncer la situation de **vive voix** à un adulte de confiance à l'école

Si les événements concernent une situation qui s'est passée dans la communauté ou sur les médias sociaux, le rôle des parents est d'autant plus important. Voir la liste de ressources ci-dessous :

- Travailleur social
- Policier-scolaire
- Travailleurs de milieux
- 811: info-social
- Accroche-cœur
- Centre de pédiatrie sociale
- Alloprof.ca
- Tel-jeunes
- Le CISSS
- Équi-justice Gaspésie
- Jeunessejecoute.ca

